



Séché Environnement signe avec Nantes Métropole et 7 collectivités le contrat de la nouvelle délégation de service public pour le centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves

Séché Environnement a été désignée par le Conseil métropolitain en décembre attributaire du contrat de la nouvelle délégation de service public pour assurer la refonte, l'exploitation et la maintenance du centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves. Nantes Métropole, les 7 collectivités¹ auxquelles elle s'est associée dans le cadre de l'alliance des territoires et Séché Environnement ont signé le contrat de la nouvelle délégation de service public mercredi 29 janvier 2025.

Séché Environnement, via sa filiale Alcea, traite actuellement une partie des déchets produits par les habitants de la métropole au Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) de la Prairie de Mauves.

Lors du conseil métropolitain des 12 et 13 décembre 2024, l'entreprise a été désignée attributaire du contrat de la nouvelle délégation de service public (DSP) pour assurer la refonte, l'exploitation et la maintenance du centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) de la Prairie de Mauves.



¹ CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), Grand Lieu Communauté, Redon Agglomération, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), le syndicat de traitement départemental Trivalis, le syndicat mixte pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers résiduels VALOR3E (VALOR3E)

Pour ce contrat, qui entre en vigueur au 1er avril 2025 pour une durée de 20 ans, Nantes Métropole s'est associée à 7 autres collectivités¹ dans le cadre de l'alliance des territoires

Nantes Métropole, les 7 collectivités partenaires et Séché Environnement ont signé mercredi 29 janvier 2025 le contrat de la nouvelle DSP du centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves.

Compte-tenu de la réglementation nationale et du plan régional de prévention et de gestion des déchets visant une réduction de l'enfouissement des déchets, les 7 collectivités auxquelles Nantes Métropole s'est associée pour cette DSP ne disposent plus, à court terme, d'outils de traitement des déchets suffisants pour permettre la valorisation de l'intégralité des déchets ménagers collectés sur leur territoire. Un partenariat a donc été mis en place en 2023 entre Nantes Métropole et ces collectivités pour permettre le traitement de leurs déchets ménagers au centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves. Ce partenariat sur 20 ans illustre la bonne coopération entre les territoires au service des besoins quotidiens des habitantes et des habitants et de la bifurcation écologique.

Pour la refonte du CTVD, les partenaires, réunis au sein d'un groupement d'autorités concédantes (GAC), contribuent au financement des investissements nécessaires pour permettre la création d'un nouvel équipement performant, notamment d'un point de vue environnemental (seuils de rejets atmosphériques en-deçà de la réglementation, maîtrise des impacts sur l'environnement, valorisation énergétique optimisée...). Nantes Métropole assure la coordination de ce partenariat, la passation et l'exécution du nouveau contrat avec Séché Environnement.

Le futur CTVD en bref

La nouvelle DSP, qui sera effective à compter du 1^{er} avril 2025 et pour une durée de 20 ans, attribuée à Séché Environnement les travaux de refonte du site (construit en 1987), l'exploitation et la maintenance de l'actuel et du futur CTVD. Le contrat précise la capacité du futur site, fixée à 270 000T. **1,5 million d'habitants sont concernés par ce projet.**

Les investissements importants et les exigences fortes fixées par le contrat de DSP permettront la création d'un **équipement performant, qui contribuera à l'ambition de bifurcation écologique du territoire portée par Nantes Métropole**. Il permettra notamment de doter le territoire d'une Unité de Valorisation Énergétique adaptée aux futurs gisements à traiter, incluant une partie des boues issues des stations d'épuration des eaux usées de Nantes Métropole. Il garantira une **exemplarité en matière de performances énergétiques et environnementales**, en limitant au maximum l'impact du CTVD sur l'environnement, tout en maximisant la production et la valorisation d'énergie.

A propos de Séché Environnement

Séché Environnement est un acteur de référence dans la gestion des déchets, y compris les plus complexes et les plus dangereux, et dans les services à l'environnement, notamment en cas d'urgence environnementale. Grâce à son expertise dans la création de boucles d'économie circulaire, la décarbonisation et la maîtrise des risques, le Groupe contribue depuis près de 40 ans à la transition écologique des industries et des territoires, ainsi qu'à la protection du vivant. Groupe industriel familial français, Séché Environnement déploie les technologies de pointe développées par sa R&D au cœur des territoires, dans plus de 120 sites répartis dans 16 pays, dont une cinquantaine de sites industriels en France. Avec plus de 6 100 collaborateurs, dont plus de 2 900 en France, Séché Environnement a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 1 013,5 millions d'euros, dont 26% à l'international.

Séché Environnement est coté sur Eurolist by Euronext (compartiment B) depuis le 27 novembre 1997. Le titre fait partie des indices CAC Mid&Small, EnterNext Tech 40 et EnterNext PEA-PME 150. ISIN : FR 0000039139 - Bloomberg : SCHP.FP - Reuters : CCHE.PA



CONTACTS **SÉCHÉ ENVIRONNEMENT**

Contact Presse

Anna JAEKY
Directrice de la communication
a.jaegy@groupe-seche.com
+33 (0)1 53 21 53 53

Contact Relations Investisseurs

Manuel ANDERSEN
Directeur des relations investisseurs
m.andersen@groupe-seche.com
+33 (0)1 53 21 53 60

